

Service des Examens et des Certifications

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE DELF / DALF / SORBONNE

Inscriptions du 01 au 11 octobre 2026

La procédure d'inscription aux examens organisés par l'Institut Français de Grèce est entièrement informatisée et simplifiée.

Les inscriptions aux examens se font uniquement en ligne à l'adresse suivante : <https://eservices.ifg.gr> (plateforme sécurisée en version grecque et française).

Lors de l'inscription en ligne, vous aurez la possibilité de **payer directement par carte bancaire** depuis la plateforme d'inscription. L'inscription est alors validée automatiquement.

Dans le cas contraire, une fois l'inscription effectuée, vous obtiendrez un « **code de paiement** » et le montant des droits d'inscription que vous devrez impérativement utiliser lors de vos paiements. Le paiement peut s'effectuer soit au guichet de votre banque, si celle-ci collabore*, (**transaction DIAS Credit Transfert** - IBAN du client obligatoire), soit par **Internet Banking****, **Phone Banking** selon les conditions de chaque banque en renseignant les codes de paiement.

Pour le paiement par **Internet Banking, vous irez dans "**Paielements**" et sélectionnerez **exclusivement "IFG - Institut français de Grèce"** pour tous les candidats Athènes – Thessalonique – Province. Vous complèterez le code de paiement.

N.B. Il est conseillé d'effectuer le paiement en ligne plutôt que par carte de crédit afin d'éviter d'éventuels problèmes de double paiement ou de paiement en attente.

☞ **Attention, aucun numéro de compte bancaire de l'IFG ne vous sera demandé.**

Vous aurez confirmation de votre inscription ultérieurement, à l'issue du traitement complet de votre dossier et de votre paiement.

Afin de vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin dans la procédure d'inscription, l'Institut français de Grèce met en place une assistance, assurée par un personnel compétent et disposé à répondre à vos questions:

- par notre adresse électronique : examens@ifg.gr (pour Athènes) et examens@ift.gr (pour Thessalonique).
- par téléphone : au 210.3398600 (pour la Grèce), au 2310.821231 (uniquement pour Thessalonique).

* consultez nos sites <http://www.ifg.gr> ou <http://www.ift.gr>

Tous les candidats qui auront correctement complété leur numéro de téléphone portable personnel recevront également par **Viber** les informations concernant tant les convocations et les résultats des examens que l'envoi des diplômes ou autres informations utiles. Cette prestation est gratuite pour une information plus personnalisée. La communication est à sens unique. Toute demande doit être adressée exclusivement par courrier électronique à examens@ifg.gr et nous vous prions de ne pas vous servir d'un autre moyen de contact.

Service des Examens et des Certifications

📢 ATTENTION !

- Les centres d'examens sont ouverts en fonction du nombre des inscrits. Les candidats devront déclarer comme 1^{er} choix de centre de passation d'examens, la ville qui leur convient (ex. ville de résidence) afin que ce choix soit pris en compte et s'ajoute au nombre d'inscriptions enregistrées pour ce centre. La plateforme d'inscription aux examens autorise un maximum de 3 choix de lieu de passation.

📢 **Attention ! Au DALF C2 et au Sorbonne C2, les épreuves orales ne peuvent avoir lieu dans un centre où il y a un seul candidat. Par conséquent, il sera convoqué au centre le plus proche indépendamment du centre choisi.**

📢 **La passation des examens de Sorbonne C3 se déroule seulement en mai et a lieu uniquement dans les locaux de l'Institut français de Grèce.**

- **L'inscription présuppose que le candidat ait pris en compte et ait accepté le programme détaillé et le règlement des examens.**
- Doit être mentionné sur la fiche d'inscription, le **courriel personnel** du candidat et non pas celui de l'école, des parents ou du centre de langues.
- Afin d'éviter une erreur lors de la saisie du diplôme choisi (SORBONNE au lieu de DELF ou PRIM au lieu de JUNIOR), une consultation préalable du professeur est indispensable. **Nous vous rappelons que le DELF PRIM (A1, A2) est destiné exclusivement aux élèves du primaire (démotique) alors que le DELF JUNIOR (A1, A2, B1, B2) ainsi que les examens de la Sorbonne s'adressent à tous les candidats indépendamment de leur âge.**
- Attention aux inscriptions de **SORBONNE C2** où le niveau préalable du C1 est exigé et de **SORBONNE C3** où le niveau C2 exigé doit être accompagné également de l'apolytirion.
- Pour les examens de la **Sorbonne niveau C1 – C2** vous choisissez la case correspondante à votre choix :
 1. FOU (Sciences humaines et sociales)
 2. Littérature
- Attention aux informations données lors de l'inscription (coordonnées du candidat, diplôme, adresse postale, centre de passation de l'examen choisi). Les coordonnées du candidat à saisir doivent correspondre exactement à celles indiquées sur la carte d'identité ou le passeport et vérifiées par la personne qui effectue l'inscription car toute erreur est sous son entière responsabilité. Si la transcription du nom en latin ne correspond pas à la traduction automatique du programme, vous devez saisir directement le nom et prénom en caractères latins. Toute modification, correction ou changement de données saisies par le candidat sont possibles, pendant la durée de la période d'inscription en ligne. **Au-delà de cette période, le candidat devra payer les frais de correction qui s'élèvent à 10 €.**

Au cas où le diplôme serait édité avec des erreurs, le coût de réédition s'élève à 50 € (pour les diplômes DELF/DALF) et à 20 € (pour les diplômes de la Sorbonne). Cette procédure prend du temps.

- Pour toutes les demandes de prise en compte des cas particuliers (candidats dyslexiques, handicaps divers), vous devez, **sans aucune exception**, cocher la case prévue à cet effet et joindre à votre inscription en ligne un certificat médical officiel en PDF. Vous pouvez également l'envoyer par courriel (examens@ifg.gr) ou par la poste pendant la durée des inscriptions. Toute demande faite hors délai ne pourra pas être prise en compte. Cette demande doit être renouvelée à chaque nouvelle inscription. Pour des raisons de confidentialité, les justificatifs médicaux ne sont pas conservés à l'issue de la session d'examens. Les candidats d'Athènes et d'Attique inscrits en tant que cas particuliers passent

Institut français de Grèce - Sina 31 - 10680 Athènes - Grèce

Athènes: tél.: +30 210 33 98 600 / examens@ifg.gr / www.ifg.gr

Thessalonique : tél. : +30 2310 82 12 31 / examens@ift.gr / www.ift.gr

Service des Examens et des Certifications

leurs épreuves dans un seul centre d'examens prédéfini, indépendamment de leur lieu de résidence.

- En cas de réussite, votre **diplôme** sera **automatiquement et exclusivement envoyé par courrier rapide, sans demande**, avec paiement à réception (**5€**) et à l'adresse saisie lors de l'inscription en ligne. Ainsi, aucun nouveau diplôme ne pourra plus être retiré directement auprès du Service des Inscriptions. Les écoles et Centres de Langues Étrangères ne paient que **5€** par envoi, quel que soit le nombre de diplômes. Cette mesure permet de vérifier que le diplôme a bien été envoyé et réceptionné.

Rappel :

Certifications générales	
France Éducation International & Sorbonne Université	
A1	DELF A1 Prim (- 12 ans) DELF A1 Junior
A2	DELF A2 Prim (- 12 ans) DELF A2 Junior
B1	DELF B1 Junior Sorbonne B1
B2	DELF B2 Junior Sorbonne B2
C1	DALF C1 Sorbonne C1 FOU Sorbonne C1 Littérature
C2	DALF C2 Sorbonne C2 FOU (pour les titulaires du Sorbonne C1 ou DALF C1) Sorbonne C2 Littérature (pour les titulaires du Sorbonne C1 ou DALF C1)
Sorbonne C3	Conditions d'inscription : être titulaire du niveau C2 (DALF ou Sorbonne) et d'un diplôme équivalent au baccalauréat (apolytirion pour les Grecs)

Nous vous remercions de votre confiance et collaboration.